

BUREAU TECHNIQUE VERBRUGGHEN

ASBL

BTV

(Incorporation April 2003)

SIEGE DE BRUXELLES
Boulevard Clovis 15
1050 Bruxelles
Tél 02 740 81 82
Fax 02 740 80 08

SIEGE D'ANVERS
Van der Sweepstraat 5 bus 84
2000 Antwerpen
Tél 03 216 25 90
Fax 03 216 25 85

DISTRIBUTEUR :

Ref.

Index

Bureau régional :

BXL

Compteur n° *a placer*

V. n°

N. n°

RAPPORT N° *145/040716/03*

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : *Rue Brogniez 141
1070 BXL*

PROPRIETAIRE : *Hubert Schelaan*
Adresse *R. Brogniez 29, 1070 BXL*

DEMANDEUR :

Adresse :

INSTALLATEUR :

Adresse :

TVA ou CI :

Date du contrôle : *16/07/2004*

Type de contrôle : *examen de conformité* - visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 282) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : *Nouvelle* - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement ; Type locaux :

Début travaux : Fondations *avant* - après 1.10.81 - Installation électrique *avant* - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art. 86

accordement : Tension *2x230V*

Protection raccordement *max 25 A*

Câble aliment, tableau, princ. : *2* x *10* mm²

Inter.gén. : type *Δ40A0,3A*

Type électrode de terre : *broche* - barres - piquets - conducteur horizontal

Schéma *TD*

Nombre de tableaux : *2* ; Nombre de circuits term. : *3*

RA : *29* Ohm ; RI lot *>20* MOhm

DESCRIPTION : *voir schéma*

Infractions constatées et/ou notes : *néant*

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le *26-10-04*

Le responsable du distributeur

nom : *Ag 21082 g ofe.*
signature :

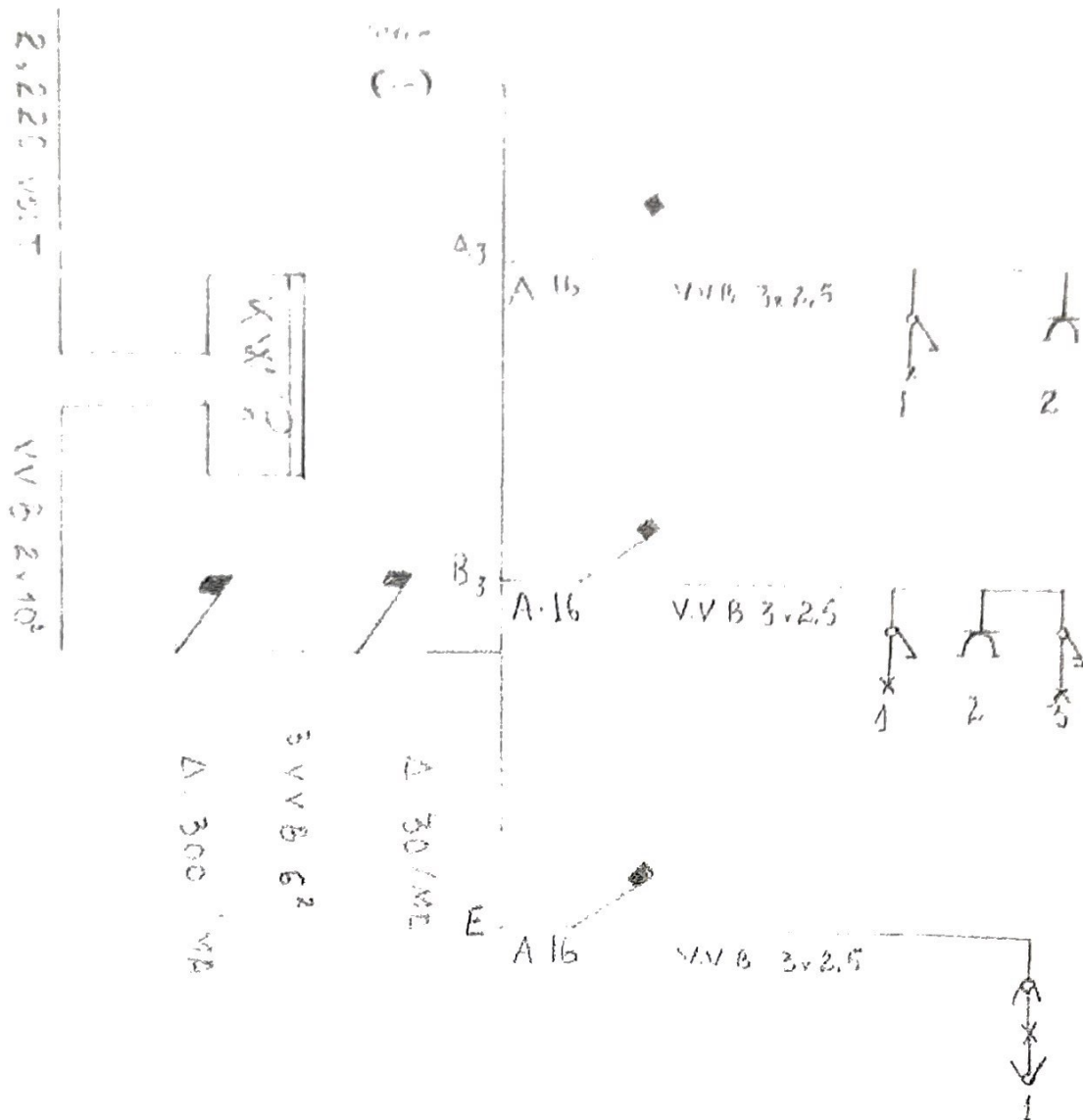
DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION : 1) L'installation est conforme. Le DPCDR est plombé et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le *16/07/2009* (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
2) L'installation n'est pas conforme.
3) L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.
L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée avant le :

L'AGENT VISITEUR :
n° + nom + signature

Le directeur,

III ETAGE.



Installation: Rue Brogniez 141, 1070 BXL

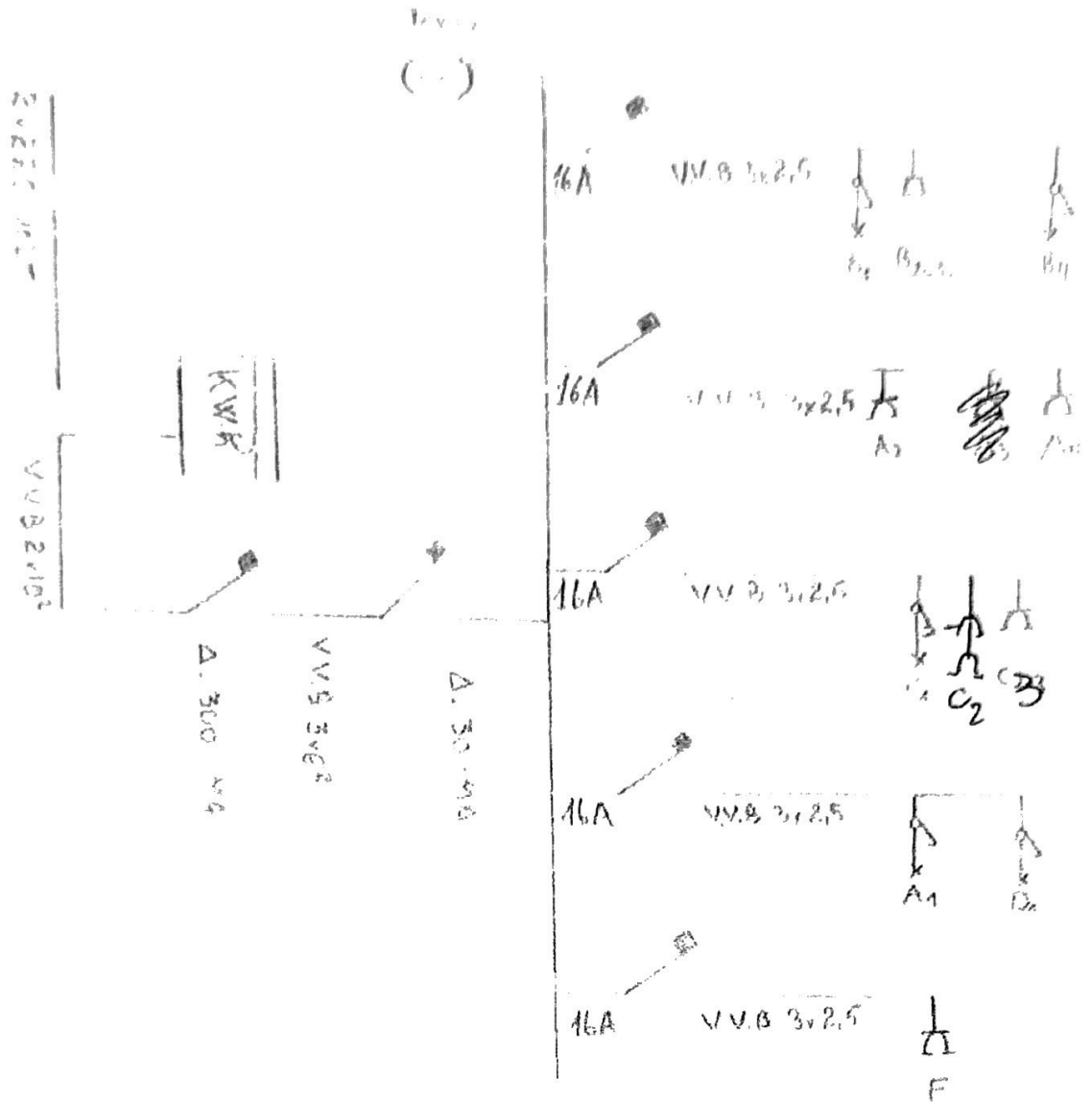
Propriétaire

Haidar Ghulam
Brogniezstraat 29.
1070 BXL

Organisme Agré.

BIV
MATTHYS
145/1
01/07/16/03

3^e ~~14~~ 100



5 M2

Propriétaire + installateur.

Houder Ghulam
Rue Brogniez 29,
1070 Bxl

Organisme Agré

RTV
MATTHYS
1451
040716/5